

ACCUEIL DE LOISIRS

ETE 2019

PIERREFITTE-SUR-AIRE

et VAUBECOURT

Les centres de loisirs vous accueilleront du

Lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019

Inscriptions à la semaine ou à la journée complète

Renseignements et inscriptions

au CIAS de Villotte sur Aire,

par téléphone au **03 29 75 00 35**,

ou par mail : accueildeloisirs@cc-aireargonne.fr

Date limite des inscriptions : vendredi 28 juin 2019



Viens passer un été aux MILLE COULEURS !

Communauté de Communes



Les lieux : Ecole de Pierrefitte-sur-Aire ET Ecole de Vaubecourt

Les périodes : Le centre de loisirs sera organisé sur les 2 sites simultanément pour une durée de 4 semaines du **08 Juillet au 02 Août 2019**.



Les horaires

Sur les 2 sites l'accueil des enfants sera organisé en journée complète.

Matin : accueil échelonné de **8h à 9h30**

Après-midi : départ échelonné de **17h30 à 18h00**

Les repas : Le repas sera livré par la cuisine centrale de Vaubecourt.

Les déplacements

Afin de faciliter votre organisation, nous souhaitons développer le co-voiturage entre familles. Pour cela, merci de nous indiquer si vous acceptez de communiquer votre numéro de téléphone.



Les inscriptions

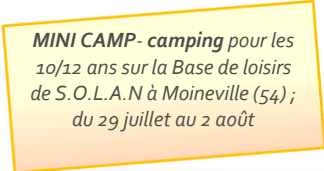
Inscriptions au CIAS de Villotte sur Aire, Maison de Services Au Public, 27 rue du Mont - 55260 VILLOTTE SUR AIRE ; de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi) ou par téléphone au **03 29 75 00 35**, ou par mail : accueilde Loisirs@cc-aireargonne.fr



Date limite des inscriptions : vendredi 28 juin 2019

TOUTE INSCRIPTION SERA DEFINITIVE A RECEPTION DU DOSSIER COMPLET

Si votre enfant a participé aux derniers mercredis récréatifs ou au dernier centre de loisirs il n'y aura que la feuille de présence à remplir.



Les tarifs

TARIF POUR 1 ENFANT		A la carte	Forfait repas inclus	- 8% à partir du 2ème enfant		
	Quotient Familial CAF	1 Journée	1 Semaine de 5 jours	TARIF PAR ENFANT, A PARTIR DU 2ème ENFANT	A la carte	Forfait repas inclus
					1 Journée	1 Semaine de 5 jours
<u>Codecom</u> ou scolarisé sur le territoire	0 à 500	7	44	<u>Codecom</u> ou scolarisé sur le territoire	0 à 500	40,48
	501 à 750	8,5	50		501 à 750	46
	751 à 1200	10	56		751 à 1200	51,52
	> 1200	12	64		> 1200	58,88
<u>Hors Codecom</u>	0 à 750	12	64	<u>Hors Codecom</u>	0 à 750	58,88
	> 750	14	72		> 750	66,24

+ 4 € le repas pour les tarifs à la carte (à la journée)

Les chèques vacances sont acceptés ; les bons CAF et MSA sont déductibles